

0,25 NF
25 francs
Algérie :
0,30 NF
30 francs

LE FIGARO

Le Ga

EDITION DE 5 HEURES

SAMEDI 21-22 OCTOBRE 1966

135^e ANNÉE
N° 5.330

depuis la Libération

« Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur. » BEAUMARCHAIS.

294^e - 295^e JOUR DE L'ANNÉE

DIRECTEUR : Pierre BRISSON



VEAU 3. STAND-3-E-345.

3 fr. - Suisse 0 fr. 30 Gde-Bret. 8 d. - Italie 50 lire

BUDGET
LAIS-BOURBON

e sur le
onnement :
et repoussé

NTIEN DE LA TAXE
PLÉMENTAIRE
LE REVENU

RD D'ESTAING :

ts millions de NF
par les imposi-
après le train de
vie

Le compte rendu
Michel BASSI

et
ENTE MILLIONS
VELOPPES...

Marcel GABILLY

JEUNESSE OCTOBRE

par Remy ROURE

Le monde entier suit avec une attention parfois excessive les travaux des bureaux du Kremlin qui avec les 5 000 délégués et communistes de ces représentants des « frères » et sujets des pays, déjà soviétiques non. Les moindres paroles de M. Khrouchchev, échangées, commentées, sur tous les continents, est une manifestation — des forces d'oppression — sans aucun doute dominante. Au même moment, depuis octobre, dans une petite canton de Berne, à Zurich, sont rassemblés des étudiants réfugiés un peu partout dans le monde. C'est l'échec de la révolution d'octobre 1956. Congrès national... lui aussi, reste, bien ignoré, le je crois, après cinq ans, réuni à la fois pour les problèmes douloureux se posent à des prolétaires faire le point des événements, pour étudier les moyens de s'entraider, uni aussi pour commémorer la révolution, la révolte contre l'oppression.

Les de pauvres vaincus, l'importance ? Sans doute l'attention a-t-elle été écartée, les tanks russes au d'une idéologie totalitaire.

LE F. L. N. LEUR AVAIT DONNÉ L'ORDRE DE MANIFESTER

979 femmes musulmanes et 595 enfants appréhendés hier à Paris

Tous ont été reconduits, le soir, dans leurs quartiers

PAGE 7

La violence condamnée

par
le R. P. RIQUET

PAGE 7 : L'ensemble de nos informations

Une manœuvre des "durs" du F. L. N. pour faire échouer la négociation

PAGE 6

La dépêche d'Alger
de Serge BROMBERGER

PLASTIC : Six explosions hier soir à Paris

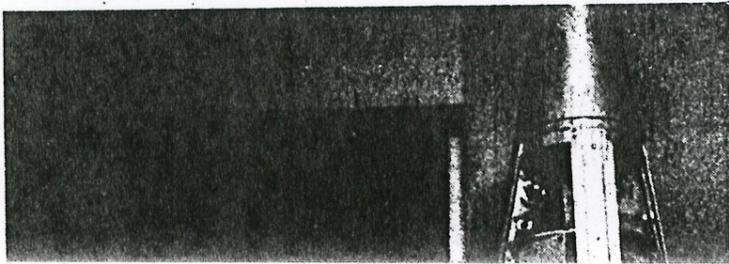
PAGE 7 : nos informations

Vingt et unième bombe nucléaire soviétique

Uppsala (Suède), 20 octobre (U.P.I.). — L'observatoire sismologique d'Uppsala annonce qu'une nouvelle explosion nucléaire soviétique a eu lieu aujourd'hui dans l'Arctique, à proximité du centre d'essais nucléaires de la Nouvelle-Zemble.

A Paris, le commissariat français à l'énergie atomique indique que cette explosion était de l'ordre de 3 mégatonnes.

LA FUSÉE « VÉRONIQUE » AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE



DANS LE CADRE DU XXII^e CONGRÈS DU P. C.

Attaques sans précédent contre le groupe anti-parti

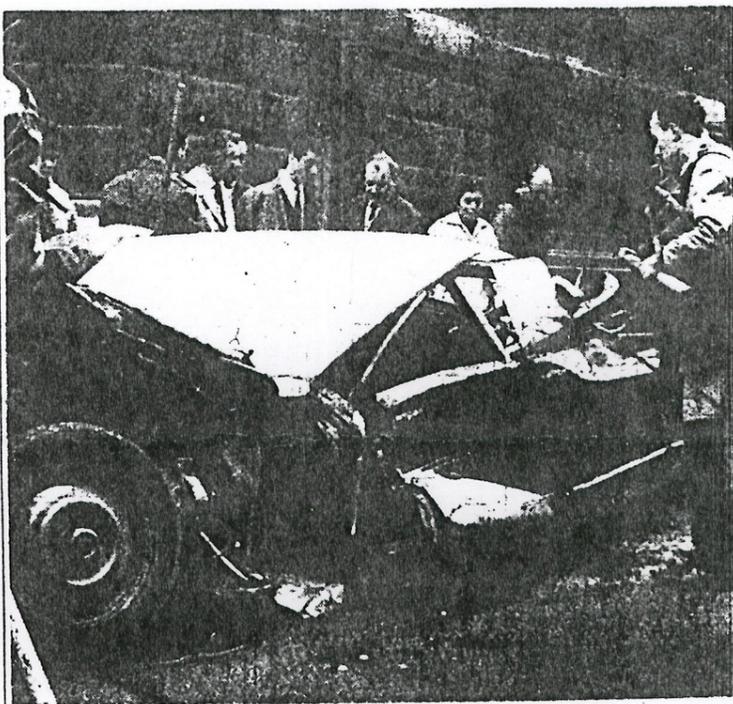
Vers un procès à grand spectacle où seraient simulta- nément jugés Malenkov Kaganovitch, Molotov et même Vorochilov

PAGE 3 : NOS INFORMATIONS

La mis
Tchou En-la

FIX le just des con chinoises idéolo

UNE VOITURE COUPÉE EN DEUX, PLACE DE L'OPÉRA



Spectaculaire accident hier matin, à 4 heures, place de l'Opéra. Un camion laitier venant de la rue Auber est entré en collision avec une DS 19. Sous le choc très violent, la voiture, qui se dirigeait vers le boulevard de la Madeleine, a été littéralement coupée en deux (notre photographie). Ses deux occupants, légèrement blessés, ont pu toutefois regagner leur domicile après avoir reçu les premiers soins à l'Hôtel-Dieu.

Cinquième anniversaire de l'insurrection hongroise de 1956

LES ASSOCIATIONS HON-

en
éc
P/
J. JA
VIN: 5
Le s
ce inf
pour u
films
lundi.

Cl
LE
L

ble c
liers
112
secor
vingt
ce p
pou
vers
tes c
les c
pens
class
aussi
man
fait
dep
Lan
syste

facile
d'au
lopp
« ce
chac
la v
L'un
amag
qu
abor
le tr
tunc

loir
espr
maï
rest
qu'il
Il e
200

L'AGITATION NORD-AFRICAINE A PARIS



Une vue de l'asile Paulin-Roland, situé rue Feysard dans le 19^e, où une partie des femmes et des enfants musulmans retenus par la police ont été conduits. Comme on peut le voir sur notre document, la Croix-Rouge s'est occupée de leur fournir soins et nourriture.

LE F.L.N. LEUR AVAIT DONNÉ L'ORDRE DE MANIFESTER

979 femmes musulmanes et 595 enfants appréhendés hier ont été reconduits, hier soir, dans leurs quartiers

Comme on s'y attendait, le F.L.N. pour servir ses desseins, n'a pas regretté de lancer hier dans les rues de la capitale et de certaines villes de province les femmes et les enfants des travailleurs algériens. A Paris, 979 manifestantes, accompagnées de 595 enfants, ont été appréhendées et conduites dans les centres d'accueil avant d'être libérées dans la soirée.

Aucun incident n'a été signalé. La manifestation, il est vrai, avait été peu d'envoie. C'est par petits groupes que les musulmanes avaient été, ici et là, interpellées. Dès 10 heures du matin, de nombreuses femmes avaient quitté les « bidonvilles » emmenant leurs enfants, parfois des bébés, tandis que des « piquets » d'adolescents empêchaient leurs cadets de se rendre à l'école.

Parties de Nanterre, une centaine d'entre elles furent appréhendées dès l'avenue de la République, tandis que d'autres étaient interpellées à proximité de la gare de Colombes. Elles furent confiées par la police municipale à la Maison départementale de Nanterre où une salle leur avait été réservée. Des matelas furent mis à la disposition des enfants.

Le lendemain matin, une trentaine de musulmanes rassemblées place de l'Hôtel-de-Ville étaient appréhendées tandis que d'autres étaient arrêtées par la police municipale et des gendarmes mobiles d'Algériennes. Ces dernières se sont échappées. Selon la police, laissées sans surveillance, elles n'auraient qu'à ouvrir une porte, tandis que d'autres l'Agence France Presse, elles furent relâchées par le personnel hospitalier et notamment les internes qui les aidèrent à fuir. Les fugitives furent toutefois rattrapées par des gardiens de la paix.

L'A.F.P. ajoute « qu'un peu plus tard, le personnel de Sainte-Anne devait refuser l'entrée à un car de police qui, de nouveau, amenait une quinzaine de femmes et enfants ». Les manifestantes et leurs enfants ont toutes été reconduites, à partir de 20 heures, dans leurs quartiers ou leurs communes de banlieue à bord de voitures requi-sitionnées de la R.A.T.P. ou de trains, sous la surveillance de policiers.

Le soir, à 22 heures, environ deux cents Algériens — hommes, femmes et enfants — venant de Gagny, ont été appréhendés à la gare de l'Est. Ils ont été aussitôt emmenés à bord de cars de police.

166 nouveaux « reloués » en Algérie

De nouveaux départs de musulmans renvoyés dans leurs pays d'origine ont eu lieu hier à Orly. A 2 h 35, quarante-cinq d'entre eux se sont embarqués pour Constantine puis, à 5 h 30, un autre avion en embarquant quarante-quatre autres pour la même destination. En fin, à 10 heures, un super-Constellation partait pour Marignane avec son bord de 18 musulmans algériens, dont une vingtaine en provenance de Versailles.

La requête dont le Palais des Sports faisait l'objet a été levée. Les 7.000 musulmans qui s'y trouvaient détenus ont été transférés dans les halls du Parc des Expositions.

La descente des trains de banlieue — en particulier gare du Nord et gare Saint-Lazare — aux stations de métro République, Strasbourg-Saint-Denis, Raoul-Murat, Bastopol, Jaurès, à l'arrivée des cars, des autobus et même de taxis aux portes de Paris.

Place de la République, vers 10 heures, des femmes, traînant leurs enfants, ont été arrêtées. « L'Algérie avec nous », « Libérez Beu Bella », « Cent cinquante d'entre elles furent interpellées. Femmes et enfants étaient conduits à bord d'autobus requi-sitionnés dans les centres sociaux de la préfecture de la Seine, notamment 59, rue du Château-des-Rentiers (XIII^e) et 35, rue Fessard (XIX^e), où, ainsi que devait le préciser la préfecture de police, « des collections étaient distribuées par les cours des centres sociaux de la préfecture de la Seine, avec le concours de la Croix-Rouge, afin qu'en aucun cas les femmes et les enfants ne subissent les conséquences des contraintes exercées à leur égard, par les membres du F.L.N. ».

Toutefois, un incident s'est déroulé à l'hôpital Sainte-Anne où avaient été amenées une trentaine

LA VIOLENCE CONDAMNÉE

par le R. P. Michel RIQUET

DEPUIS sept ans que dure le drame algérien, les cardinaux et archevêques, soit individuellement, soit en corps, ont plus d'une fois déjà fait entendre la voix de la raison comme de l'Évangile. Jamais peut-être ils n'avaient encore formulé avec une telle netteté et une telle fermeté les exigences indiscutables de la conscience chrétienne face aux événements actuels.

En lisant leur récente déclaration sur « la violence et la loi de Dieu », on entend comme l'écho de ces mots sans bavures que brûlaient, pendant l'occupation, l'intrépide cardinal Saliège pour protester contre toutes les insultes à la dignité de la personne humaine. C'est bien le même ton, la même conviction incisive et lumineuse. C'est surtout le même esprit et le même cœur. Des lors, les chrétiens savent quel est leur devoir.

S'adressant aux auteurs d'attentats, « quels qu'ils soient », les cardinaux et archevêques déclarent sans ambages : « Ces hommes se trompent. Lucidement, impartialement, l'épiscopat français dépasse les partis et les intérêts en conflit pour rappeler l'essentiel et fondamental principe du respect de l'homme par l'homme. Sans cette justice élémentaire qui s'impose à tous, il n'y a plus de vie humaine, et encore moins de vie chrétienne, car une charité sans justice est une dérision injurieuse à Dieu. »

Quels que soient, en effet, les buts poursuivis et les raisons invoquées par les uns et les autres, on ne peut que condamner l'imbécile et cruelle violence qui multiplie aveuglément les meurtres d'innocents, femmes, enfants, hommes désarmés.

Michel Riquet s. j.

COMMENTAIRES DU PRÉFET DE POLICE

après une « journée qui n'a été marquée par aucun incident »

En fin de soirée, le préfet de police a fait pour la presse le panorama de la journée, qui n'a été marquée par aucun incident. Rappelant que 979 femmes et 595 enfants musulmans avaient été conduits dans les divers centres où ils avaient été accueillis par des assistantes sociales de la préfecture de la Seine, le personnel de l'Assistance publique et les membres de la Croix-Rouge française, M. Papon a affirmé :

« D'une façon générale, les femmes se sont prêtées volontiers à cette mise à l'abri, et je ne force pas la vérité en disant que beaucoup d'entre elles l'ont même recherchée. C'est ainsi, par exemple, que 60 femmes, accompagnées de 70 enfants, se sont présentées spontanément à la Maison départementale de Nanterre. Le préfet de police a estimé que cette journée marquait incontestablement l'échec de l'entreprise du F.L.N. Eché, selon lui, au fait que nombreux sont les Nord-Africains des femmes et des enfants et qui se sont plus jamais montrés réfractaires aux consignes du F.L.N. et, d'autre part, à l'absence de nombreux meneurs du F.L.N., arrêtés mardi et mercredi. »

Nouvelle déclaration du F.L.N.
Tunis, 20 octobre (A.F.P.). — Dans un communiqué relatif aux manifestations pacifiques des Algériens de la région parisienne, le ministre de l'Information du G.P.R.A. a attiré l'attention de l'opinion internationale sur la gravité de l'action répressive criminelle qui consiste de s'abriter sur les ressortissants algériens, tunisiens et marocains résidant en France.

Le même texte s'élève contre la sauvagerie brutale avec laquelle ont été reprises les récentes manifestations dans la région parisienne. Il affirme que le nombre des tués durant ces manifestations s'élève à près de cinquante, parmi lesquels plusieurs femmes, et que les blessés se chiffrent par centaines. En plus des déportés, de ceux encore le communiqué, on signale plus de cent disparus.

Réduction de la durée des visites aux détenus de Tulle
Certaines restrictions sont apportées au régime actuel de détention, à Tulle, des exécutés Challe, Zeller et des autres détenus politiques dans cette prison.

Les visites qui se terminaient à 18 heures ne seront désormais autorisées que de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. Elles seront accordées deux fois par semaine aux proches parents et une fois par semaine aux amis des détenus.

À l'issue d'une confrontation avec son amie Paule Riboulet, Bernard Barbance, l'un des auteurs de l'attentat contre le général de Gaulle, a refusé de répondre au juge Thérêt qui demandait l'interrogatoire sur le fond, sous prétexte qu'il ne bénéficie pas, en prison, du régime politique.

Contre le bruit

utilisez la reine des dalles thermo-acoustiques

PHONIX

WANNER spécialiste fabricant de tous les matériaux d'insonorisation
3 rue Danièle Casanova, Aubervilliers, F.L.A. 02-90

DES COMMUNIQUÉS DE PROTESTATION

Dans un communiqué, le bureau national du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.) déclare notamment qu'aucune manifestation ne saurait être l'annonce aux brutalités algériennes qui ont marqué la répression des dernières manifestations algériennes.

Le Mouvement de la paix de la faculté des sciences d'Orsay a adressé des télégrammes et lettres de protestation au président de la République dans lesquels il proteste contre les violences racistes de la police parisienne à l'encontre de la manifestation pacifique des travailleurs algériens. Il demande également la libération immédiate des emprisonnés.

La Ligue des Droits de l'Homme, prenant également position sur l'action de la police lors des manifestations musulmanes, constate :

« Que le retard apporté par les deux parties à l'ouverture de négociations pour la paix en Algérie entraine un développement de violences réciproques chaque jour plus inquiétant, situation qui, selon cet organisme, conduit en Algérie à des phases, et dans la métropole à d'indivisibles mesures de discrimination raciale. »

L'Union des sociétés mixtes de France proteste contre les mesures à caractère raciste déployées par les autorités publiques envers la population nord-africaine de Paris.

Les internes du centre psychiatrique de Sainte-Anne et des hôpitaux psychiatriques de la Seine, après avoir constaté avec stupéfaction plusieurs centaines de musulmans algériens et leurs enfants, étaient parqués et gardés à vue par des gardiens de la paix en armes dans l'enceinte même de l'hôpital, protestent violemment contre le fait qu'un centre de soins pour malades mentaux ait pu être le lieu d'une telle opération policière.

La Fédération des services publics et de santé C.G.T. proteste également, dans un communiqué, contre les arrestations massives de femmes et d'enfants algériens et leur internement dans certains hôpitaux psychiatriques de la région parisienne.

La Fédération de l'éducation nationale, inquiète du climat de haine raciale qui risque de s'installer en France, exprime son angoisse, tout en estimant que chacun trouve dans les excès de l'indiscipline une justification qui lui suffit dans ses propres excès et condamne la violence délibérée et systématique dont on use envers des hommes dont l'impensée majorité est faite, au témoignage du gouvernement lui-même, d'honnêtes travailleurs qui ont droit à une vie normale.

« Nous sommes bien d'accord que les « violences à chaud » sont compréhensibles, sinon excusables, et que les « violences à froid » sont intolérables. Les uns sont le fait de « toucous » emportés par l'action, les autres de lâchetés qui regardent sauvagement une fois le danger passé. »

« Les heures que l'on vit à Paris, nos compatriotes d'Algérie et d'Iran nous ont depuis des années. Dans de telles heures, les redresseurs de torts, les pseudo-détenteurs de l'honneur, les donneurs de leçons à l'État qui s'efforce de maintenir l'ordre et la sécurité de tous, sont peut-être les plus choquants. »

« Que disent les protestataires quand nous après pour les policiers tombent sous les coups des tueurs du F.L.N. ? Rien. Et pourquoi cet étonnant silence ? Quel est son support, sa misérable excuse ? L'adhésion de la conscience à ces assassinats, la peur, le méprisable instinct de conservation ? Il faut donc le dire. Les choses seraient plus claires et des masques tomberaient qui révéleraient les vrais visages. »

« Le conflit algérien devrait exister, la violence ? Bien sûr ! La fureur passionnelle a entraîné, continue d'entraîner des excès ? Personne ne songe à le nier. La simple honnêteté consisterait simplement à dire qu'ils sont dans les deux camps et à désigner celui qui a commencé. — J.J. »

Un incident a éclaté entre des étudiants et leur professeur, hier, vers 14 heures, à l'amphi XI de la faculté des sciences.

Peu avant le début du cours d'algèbre que devait faire M. Godement, un étudiant prit la parole devant ses camarades pour condamner les « brutalités policières » dirigées contre les musulmans algériens au cours des récentes manifestations qui ont eu lieu dans la capitale. De violentes protestations s'élevèrent alors dans l'amphithéâtre, et l'étudiant — qui se réclamait d'un comité antifasciste étudiant — ne pouvant se faire entendre, inscrivit ses revendications au tableau noir.

A ce moment arriva le professeur, M. Godement, qui s'associa

PLASTIC : Six explosions hier soir à Paris

L'une des charges devant le domicile de M. Vergès

Après plusieurs semaines d'acalmie, nouvelle série d'attentats au plastic, la nuit dernière à Paris. Tous n'ont fait, heureusement, que des dégâts matériels.

La première charge, de faible puissance, a explosé, vers 23 heures, devant un immeuble situé 26, avenue de Villiers, dans le 17^e arrondissement.

On suppose que l'agression visait deux avocats, M. Vergès et sa femme, M. Courrière, qui occupent un appartement au troisième étage de l'immeuble. Au moment de l'explosion, seule M. Courrière était à l'entrée.

La porte d'entrée a été soufflée et les vitres des appartements situés au rez-de-chaussée ont volé en éclat. Aucune victime.

À 0 h. 15, un engin déposé au deuxième étage de l'immeuble 15, rue Soufflot (6^e arr^t) a explosé devant le siège de l'Union nationale des étudiants de France (U.N.E.F.). La porte du local ainsi que celle de l'institut Grandjean, situé sur le même palier, ont été endommagées.

Au moment de l'explosion trois étudiants se trouvaient dans le bureau de l'U.N.E.F. : le secrétaire général, M. Bernard Giraudy, son adjoint, M. Jean Pierre Sabourau, ainsi qu'un membre du cartel du « Supérieur technique », M. Guillobert. Par chance aucun d'eux n'a été blessé.

On a retrouvé des mèches noircies à l'endroit où la charge avait été déposée.

À 0 h. 25, une troisième charge explosive a brisé les vitres d'un bâtiment de l'hôpital Chardon-Lagache, rue Wilhelms (XX^e), où demeure M. Courtois, pharmacien-chef des hôpitaux et secrétaire du comité national de chimie biologique. M. Courtois ne se connaît aucun ennemi politique.

L'explosion, qui s'est produite devant la grille d'entrée n'a fait que de légers dégâts.

Quatrième explosion vers une heure du matin, place des Terres. La charge avait été déposée dans une poubelle, contre une guérite du service de nettoyage, sur le terre-plein qui occupe le centre de la place. Le baraquement s'est dis-

Un bandit masqué attaque une bijoutière à Lille

Lille, 20 octobre. — Un bandit masqué, a fait irruption dans une bijoutière située 50, rue Montaigne, Lille. Sous la menace d'un revolver, la bijoutière, qui était seule dans le magasin, lui remit une certaine quantité de bijoux évalués à plusieurs milliers de NF.

La police, aussitôt alertée, recherche activement le malfaiteur.

Un jeune femme condamnée pour menaces de mort à l'encontre d'un député

Grenoble, 20 octobre. — Sur appel à minima, la cour d'appel de Grenoble a condamné à 20 jours de prison avec sursis Mme Jeanne Mathieu, pour menaces de mort à l'encontre de M. Jean Vanier, député de l'Isère.

En mai dernier, Mme Mathieu, domiciliée à Grenoble, avait adressé des lettres anonymes à M. Vanier. Poursuivie devant le tribunal correctionnel, le 26 septembre, elle obtint la relaxe au bénéfice d'un doute. Le ministère public interjeta appel à minima. Le 12 octobre, l'affaire était évoquée devant la cour d'appel. Mme Mathieu déclara en pleurant : « J'ai fait une idiotie, je le reconnais, pardonnez-moi. » M. Vanier ne s'était pas porté partie civile.

La cour, qui s'était accordée alors un délai, a rendu son arrêt. Mme Mathieu a déjà fait 15 jours de détention préventive.

L'assemblée générale de l'association des ingénieurs anciens élèves de l'école nationale des ponts et chaussées aura lieu lundi à 17 h. 30, 28, rue des Saints-Pères (7^e) et sera suivie à 20 heures, au pavillon Dauphine, avenue Foch, d'un dîner amical présidé par M. Robert Buron.

ARRESTATION DE JEUNES GENS VOLEURS DE VOITURES

Marseille, 20 octobre. — La police vient de mettre fin aux agissements de dix bandes de jeunes gens âgés de dix-sept à vingt et un ans, auteurs de nombreux vols de voitures commis à Marseille et dans la région. Après avoir effectué des promenades à bord des véhicules dérobés ces jeunes dévoyés les abandonnaient. Dans la bande se trouvait une adolescente de seize ans.

Meurtrière de son genre qui, ivre, l'avait menacée, Renée Rillau a été condamnée à trois ans de prison avec sursis par la cour d'assises du Nord.

HERMES

3 facteurs de productivité

machines à écrire portatives
machines à écrire de bureau
machines à calculer

PAILLARD S.A. est connue de chacun par son HERMES BABY et sa caméra PAILLARD-BOLEX. Mais savez-vous qu'elle fabrique aussi, sous la marque HERMES, une gamme complète de machines à écrire de bureau, machines à calculer, des plus simples aux modèles électriques les plus perfectionnés ?

Toutes bénéficient de 150 ans d'expérience dans la mécanique de précision qui a fait le renom des fabrications suisses.

HERMES

Demandez votre documentation, au Salon du SICOB, stand 4 B 415 ou en écrivant à HERMES-PAILLARD S.A. F 3
12, rue Caumartin, PARIS (9^e) T.É.L. OP.É. 30-47

Un bandit masqué attaque une bijoutière à Lille

Lille, 20 octobre. — Un bandit masqué, a fait irruption dans une bijoutière située 50, rue Montaigne, Lille. Sous la menace d'un revolver, la bijoutière, qui était seule dans le magasin, lui remit une certaine quantité de bijoux évalués à plusieurs milliers de NF.

La police, aussitôt alertée, recherche activement le malfaiteur.

ARRESTATION DE JEUNES GENS VOLEURS DE VOITURES

Marseille, 20 octobre. — La police vient de mettre fin aux agissements de dix bandes de jeunes gens âgés de dix-sept à vingt et un ans, auteurs de nombreux vols de voitures commis à Marseille et dans la région. Après avoir effectué des promenades à bord des véhicules dérobés ces jeunes dévoyés les abandonnaient. Dans la bande se trouvait une adolescente de seize ans.

Meurtrière de son genre qui, ivre, l'avait menacée, Renée Rillau a été condamnée à trois ans de prison avec sursis par la cour d'assises du Nord.

SIE NE GAR D'OF D'UN DES TISS DU SIE NE ASSO A LA DU TA QUI LE PI SIGI NE GAR D'ÉLE DE L DE G QUI L VRAI NO AUTH PAR S TISSE NO FILS SIGI NE CHI VO TAI EN TÈ LA QL MÔNC NO FILS MAITR TISSEF DEPU